

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 23/009/2008 – ÉFAI

6 mars 2008

AU 62/08

Prisonniers d'opinion / Torture

ARABIE SAOUDITE **Abdullah al Hamid (h), universitaire**
Issa al Hamid (h), son frère

Abdullah al Hamid et son frère Issa ont été condamnés respectivement à quatre et six mois de prison pour « *incitation à manifester* ». Ils avaient soutenu une manifestation pacifique organisée par des femmes devant la prison de Buraydah afin de demander que leurs proches, prisonniers politiques, soient libérés s'ils ne sont pas inculpés et jugés équitablement. Ces deux hommes doivent commencer à purger leur peine le 8 mars. S'ils sont incarcérés, Amnesty International les considérera comme des prisonniers d'opinion.

Le tribunal leur a également ordonné de s'engager à ne plus jamais inciter des femmes à manifester. Un certain nombre de ces manifestantes ont été arrêtées, avant d'être relâchées peu après. Abdullah et Issa al Hamid ont été appréhendés en même temps qu'elles et libérés sous caution au bout de quatre jours. Par la suite, ils ont été jugés par un tribunal pénal de Buraydah, ville où la plupart de ces manifestations s'étaient déroulées. S'ils sont emprisonnés, ils risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Abdullah al Hamid faisait partie d'un groupe de détracteurs du gouvernement détenus de 2004 à 2005. Ces derniers militaient en faveur du droit à la liberté d'expression et du respect des droits des détenus. Aux côtés d'autres personnes, il aurait récemment lancé un appel au roi afin que celui-ci mette un terme à l'impunité dont bénéficient les représentants du ministère de l'Intérieur responsables de violations des droits humains.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les personnes qui critiquent l'État subissent des violations flagrantes de leurs droits de la part des différentes forces de sécurité placées sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Elles sont fréquemment détenues au secret sans inculpation ni jugement, sans pouvoir consulter un avocat ni contester devant un tribunal la légalité de leur détention, et torturées. Leurs procès sont loin d'être conformes aux normes internationales d'équité : les prévenus sont généralement privés de leur droit d'être représentés par un avocat et, dans de nombreux cas, leur famille et eux-mêmes ne sont pas informés de l'évolution des procédures dont ils font l'objet. De plus, les audiences se déroulent souvent à huis clos.

Les autorités saoudiennes invoquent la « *guerre contre le terrorisme* » pour justifier l'arrestation et la détention de milliers de détracteurs et opposants du gouvernement sans inculpation ni jugement. En 2007, le ministère de l'Intérieur a annoncé qu'au moins 3 000 opposants politiques étaient détenus sans avoir été jugés ni même inculpés. Il aurait également révélé avoir arrêté 9 000 personnes entre 2003 et 2007 dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* ».

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à n'emprisonner ni Abdullah al Hamid, ni Issa al Hamid ;
- priez-les instamment de déclarer la reconnaissance de culpabilité et la condamnation de ces deux frères nules et non avenues, puisqu'ils ont été jugés pour des « *infractions* » qui ne constituent rien de plus que l'exercice pacifique de leur liberté d'expression.

APPELS aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

COPIES À :

Président de la Commission des droits humains :

Mr Turki bin Khaled Al-Sudairy
The President
The Human Rights Commission
PO Box 58889, Riyadh 11515
King Fahad Road
Building No.373
Riyadh
Arabie saoudite
Fax : +966 1 4612061

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 17 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.